

**ORIENTATION – AFFECTATION
2024**

FORMULATION DES VŒUX DÉFINITIFS SUR EDUCONNECT - TELESERVICES

- Même procédure que pour les vœux provisoires-> choix de la voie après le collège :
- 2^{nde} générale / 2^{de} professionnelle/ 2^{nde} CAP
- Possibilité de formuler les demandes à compter du **lundi 8 Avril** .
- Vous pourrez les modifier jusqu'à la date du conseil de classe : **entre le 27 Mai et le 3 Juin**
- Réponse des familles au plus tard **le Mercredi 5 Juin**
- Gestion des désaccords : **6 et 7 juin 2024**

FORMULATION DES VŒUX D'AFFECTATION – PROCÉDURE AFFELNET

- Ouverture de la saisie des vœux pour les établissements :

- **Du LUNDI 6 MAI au VENDREDI 7 JUIN**

Pour la voie générale, vœu obligatoire à formuler sur le lycée de secteur (déterminé par l'adresse) dans la liste des vœux.

Certaines filières sont soumises à des recrutements spécifiques (Bachibac par ex), et ne relèvent pas du secteur.

Pour une demande de 2nde générale hors secteur, sans recrutement spécifique, il est nécessaire de demander **une dérogation**.

RESULTATS LE MERCREDI 26 JUIN 2024

**AJUSTEMENT DES VŒUX POUR LA VOIE
PROFESSIONNELLE (ÉLÈVES QUI DEMANDENT
UNE 2 PRO OU 2^{NDE} CAP) – NOUVEAUTE 2024**

- Accompagnement des élèves ayant formulé des vœux sur des formations professionnelles très engorgées pour lesquelles ils n'obtiennent pas de place-> Formulation possible de nouveaux voeux.

• Entre le 17 et le 22 Juin 2024

2D TOUR AFFELNET

- Pour les élèves ayant demandé une voie professionnelle dans un lycée , et n'ayant pas obtenu d'affectation, possibilité de formuler de nouveaux vœux entre le 4 et le 8 juillet 2024. (dates à préciser)

Résultats le 9 Juillet